

République Française

**Département des Alpes-de-
Haute-Provence****Extrait du registre des délibérations
Séance du Conseil Municipal****Commune de Barcelonnette**

Séance du 21 juin 2022

Nombre de membres en exercice	Nombre de membres Présents	Nombre de membres Votants
23	13	19

Numéro de délibération : 2022 / 117**Date de convocation
14 juin 2022**

L'an deux-mille-vingt-deux, le vingt-et-un juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de Barcelonnette dûment convoqué en date du quatorze juin deux-mille-vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Sophie VAGINAY RICOURT, Maire.

Étaient Présents :

Mme Sophie VAGINAY RICOURT, M. Yvan BOUGUYON, M. Joseph GARCIN, Mme Clarisse BALLADUR, M. Miguel ORTUNO, M. Joël IGAU, M. Pierre MAILLARD, Mme Sabine BLATTMANN, Mme Chantal BONAGLIA, Mme Florence JOUVENT, M. Pierre-Philippe JOUARIE, Mme Patricia DOMANGE, M. Christophe PICHET.

Absent excusé ayant donné procuration :

Mme Florence ALLEMANDI à Mme Sophie VAGINAY RICOURT, Mme Rolande JACQUES à M. Joseph GARCIN, Mme Fabienne BANCILLON-BOE à M. Pierre-Philippe JOUARIE, M. Jean-Claude DABROWSKI à M. Joël IGAU, M. Christophe BARNEAUD à M. Yvan BOUGUYON, M. Yves BAUDRY à Mme Patricia DOMANGE.

Absents excusés :

Mme Karine BENEDETTO, M. Frédéric MAURIN, M. Jean-Pierre FRANQUEBALME, Mme Wendy MATTERA.

Madame Florence JOUVENT a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article 2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

OBJET : Acceptation d'un don et inscription à l'inventaire général du musée de la commune de Barcelonnette – Année 2022

Rapporteur : Madame le Maire

La collection publique de Barcelonnette a bénéficié du soutien de généreux donateurs qui ont contribué à l'enrichissement de la collection municipale.

Il est proposé au musée municipal une nouvelle œuvre sous la signature du peintre Pierre MICHEL (1900-1984), originaire de Barcelonnette :

Bouquet de fleurs (H 53 x 45 cm/avec cadre). Huile sur toile, signée en bas à gauche

Cette huile sur toile est proposée au musée par son acquéreur, Monsieur Samuel Roullé, pour la somme de trois-cents euros qui sera acquittée grâce à un reçu au titre des dons [Cerfa 11580 03*].

Cette nouvelle acquisition sera enregistrée dans l'Inventaire général du Musée de la Vallée, la Sapinière.

VU l'article L2242-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Par 19 voix « Pour », 0 voix « Contre » et 0 « Abstention »

A l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1er

D'accepter ce don, dans les conditions susnommées, qui vient enrichir les collections pluridisciplinaires du Musée de la Vallée à Barcelonnette ;

Article 2

De valider ce nouveau don qui enrichit principalement les collections de peinture du musée, tout particulièrement le fonds dédié à Pierre MICHEL en vue de son inscription à l'Inventaire général du Musée de la Vallée ;

Article 3

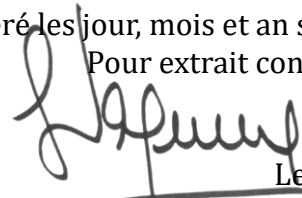
D'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier y compris le reçu au titre des dons ;

Article 4

De dire que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean-François LECA 13002 Marseille à compter de sa publication et de sa notification au représentant de l'État dans le département. Le tribunal administratif de Marseille peut être également saisi de manière dématérialisée via l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,



Le Maire
Sophie VAGINAY RICOURT

Envoyé en préfecture le 27/06/2022

Reçu en préfecture le 27/06/2022

Affiché le

ID : 004-210400198-20220621-2022_117-DE

